

Reflets de vie de la société fribourgeoise d'éducation

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise
d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **95 (1966)**

Heft 6

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Reflets de vie de la société fribourgeoise d'éducation

Le Comité central de la SFE s'est réuni le jeudi 21 avril, sous la présidence de M. Victor Galley, instituteur à Fribourg, En effet, les participants eurent à regretter l'absence de M. le chanoine L. Barbey, retenu par la maladie. Par contre, étaient présents les présidents des sections SFE, MM. Marcel Delley, Armand Fontaine, Max Ducarroz, Paul Oberson, Bertrand Droux, ainsi que M^{lle} Josy Winckler et M. Paul Simonet.

L'information professionnelle

Les présidents rapportent sur la manière dont fut exploité durant l'hiver 1965-66 le thème de l'information professionnelle. Le sujet a intéressé tous les milieux; il fut discuté lors de conférences d'arrondissements, au cours de séances groupant les animateurs des sections SFE, dans de nombreuses réunions de parents; les élèves des écoles primaires et secondaires et des cours complémentaires furent informés et conseillés, soit par les maîtres, soit par les orienteurs professionnels; la presse est intervenue.

Le dialogue est donc déclenché. Afin que l'action amorcée soit poursuivie, des suggestions et des vœux sont émis:

- Les éducateurs reviendront en permanence sur la question; ils utiliseront les moyens d'information mis à leur disposition (voir *Bulletin pédagogique* du 15 février 1966, p. 51).
- Lorsqu'il s'agit d'orienter l'enfant vers telle ou telle voie, l'opinion du maître, reposant sur de longues observations, est souvent suffisante pour déterminer une solution valable; seuls, les «cas spéciaux» devraient faire l'objet d'un examen clinique ou d'un recours à l'orienteur scolaire, à l'orienteur professionnel, au psychologue scolaire.
- Il s'en suit que, pour permettre à l'enfant de passer avec sécurité le «grand carrefour» vers 12 ans, ou de faire plus tard le choix entre telle ou telle «bifurcation», une tâche de collaboration et de coordination est indispensable: parents, maîtres des degrés primaire et secondaire, et moyen, orienteurs, organismes officiels de la formation professionnelle auront des contacts étroits et confronteront leurs observations afin que la décision à prendre – par les parents – soit la plus adéquate possible.
- Il y a lieu de développer la création de classes régionales d'orientation (classes terminales) dont quelques-unes sont déjà ouvertes dans les centres. Mais cela postule la formation des maîtres auxquels on confiera

de telles classes et l'organisation de cours spéciaux à leur intention: psychologie de l'adolescence, orientation professionnelle, travaux manuels, etc.

Cours de perfectionnement

Les membres du comité SFE enregistrent avec satisfaction la décision prise, après les cours normaux de 1965, de créer une section fribourgeoise bilingue de TMRS (voir *Bulletin pédagogique* du 15 mai 1966, p. 77); ils sont heureux d'apprendre que des cours seront organisés dès 1967, d'entente entre la Direction de l'Instruction publique et la section fribourgeoise.

Là aussi, le comité exprime les souhaits suivants:

La participation à la *session* des cours devrait être rendue obligatoire pour l'ensemble des enseignants;

par contre, ces derniers auraient la possibilité de s'inscrire au (x) cours de leur choix.

Le comité propose, d'inscrire entre autres, les cours désignés ci-après au programme prévu pour la session de l'année 1967:

- cours de pédagogie curative (dépistage et placement des enfants déficients)
- dessin pédagogique
- techniques individuelles
- expériences de physique et de sciences naturelles
- nouvelle orientation dans l'enseignement des mathématiques et méthode Cuisenaire
- cours de catéchétique
- toutes les branches du programme devraient faire l'objet d'un cours dans les années à venir.

Déclaration conciliaire sur l'éducation chrétienne

Le comité avait d'abord prévu une récollection pour les membres du corps enseignant. Sur ces entrefaites, l'idée a été lancée d'un rassemblement des instituteurs au cours duquel, en cette année jubilaire, Monseigneur Charrière, Evêque de Lausanne, Genève et Fribourg, présenterait et commenterait la Déclaration conciliaire sur l'éducation. Ce congrès, qui sera précédé de l'assemblée des délégués, aura lieu le vendredi 20 mai 1966, selon un programme qui sera communiqué à chaque maître.

Le Comité fait appel à la collaboration de maîtres, de parents: qu'un dialogue s'ouvre au sein de notre revue sur tous les problèmes de l'éducation.

Bureau SFE